

Cahier des charges – Artisanat



PRÉSENTATION

Paléo, c'est d'abord un événement musical majeur en Europe avec six jours et six nuits de musique et de spectacles, répartis sur six scènes aux caractères variés. À la fois tremplin pour jeunes talents et plateau de consécration pour des têtes d'affiche, Paléo s'est progressivement ouvert à tous les styles musicaux, ainsi qu'aux arts du cirque et de la rue.

C'est aussi une ville éphémère extraordinaire pour le public qui la fréquente. Un soin tout particulier est ainsi apporté à l'accueil, à la décoration et aux choix des stands de nourriture et d'artisanat. On y vient pour la musique bien sûr, mais aussi pour se plonger dans des décors et des ambiances atypiques, pour ravir ses papilles des cuisines du monde entier, pour se retrouver entre amis et partager un verre - bref, pour y vivre le grand frisson collectif comme les petits plaisirs de la vie ! Festif et convivial, Paléo est un lieu de vie hors norme, où le temps s'écoule comme nulle part ailleurs.

DATE ET LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

Le Paléo Festival de Nyon se déroule chaque été, à fin juillet.

En 2025, le Festival a lieu du mardi 22 au dimanche 27 juillet.

CANDIDATURES

Les candidatures sont ouvertes du 15 novembre 2024 au 15 janvier 2025.

Passé cette date, les candidatures ne seront pas examinées.

Le délai de traitement des candidatures est fixé au 31 mars 2025.

A cette date, Paléo Festival donnera réponse définitive aux candidats.

INFRASTRUCTURE

La surface de vente des stands est variable.

L'exploitant est libre d'apporter sa propre structure ou de louer une tente et un plancher auprès de Paléo.

Le Paléo Festival fournit l'électricité et l'eau, moyennant un forfait à la charge de l'exploitant.

OFFRE ARTISANAT

L'exploitant élabore de son offre et la soumet au Paléo Festival qui la validera, en tenant compte de l'originalité et des tarifs proposés.

Paléo se réserve le droit de discuter l'offre avec l'exploitant et convenir ensemble d'une offre cohérente pour assurer la qualité et la diversité attendue par le public.

Le Paléo Festival prélève une redevance sur le chiffre d'affaires TTC de :

- 14% pour les stands sur le terrain
- 12% pour les stands du Quartier Libre et de la Rue

MATÉRIEL

Le Paléo Festival ne fournit pas de mobilier pour l'aménagement intérieur et extérieur du point de vente.

PERSONNEL DE SERVICE

L'exploitant a l'entière responsabilité du recrutement de son équipe. Il doit s'assurer d'avoir suffisamment de personnel pour pouvoir satisfaire à la demande de la clientèle.

Le Paléo Festival fixe un nombre d'accréditations maximal, après analyse des besoins du point de vente.

Pour le personnel, les titres d'accès au Festival sont fournis par Paléo. De plus, Paléo fournit des macarons d'accès pour les véhicules de transport.

CHIFFRE D'AFFAIRES & FINANCES

Depuis 2022, Paléo est un festival « No Cash ». Toutes les transactions se font au moyen de terminaux de paiement fournis par le Festival. Paléo reverse le CA réalisé au stand et prélève 1% de transaction HT.

PERSONNE DE CONTACT & INFORMATIONS

Alexandre Goretta
Régie des Stands
alexandre.goretta@paleo.ch
+41 (0)22 365 11 76

Ce document ne peut être considéré comme faisant foi en matière de règle.
Pour toutes informations utiles et règlementaires liées à l'exploitation de points de vente sur l'enceinte du Paléo Festival, se référer au document *Conditions Générales des Stands*.